



Section de Savoie



Le 1^{er} degré en Savoie en quelques chiffres...

Mardi 14 novembre 2017 s'est tenu le comité technique spécial départemental de la Savoie qui avait pour objet le bilan de la rentrée 2017-2018 dans le 1^{er} degré et 2nd degré. Vous pouvez trouver tous les résultats dans [le document complet de l'administration](#). Consulter aussi [le document « grand public »](#) sur le site de la DSDEN Savoie

Voici quelques chiffres :

Des effectifs toujours en baisse : 36 953 élèves cette année contre 37 075 élèves l'année dernière.

C'est 122 élèves de moins que l'année dernière auxquels il faut ajouter 483 élèves de moins en 2016-2017. La Savoie est en perte importante d'élèves ces dernières années.

Plusieurs pistes : une augmentation du nombre d'élèves dans l'enseignement privé mais aussi une baisse de la population en âge d'avoir des enfants (une population en Savoie qui augmente mais qui vieillit).

Soit effectif :

- maternelle : 13 303 élèves (-140 élèves)
- élémentaire : 23 235 élèves (+28)
- ULIS école : 415 élèves (+46)

NIVEAUX	Constat 2013-2014	Constat 2014-2015	Constat 2015-2016	Constat 2016-2017	Constat 2017-2018
Maternelle	14 084	14 059	13 958	13 443	13 303
Elémentaire	23 029	23 242	23 238	23 263	23 235
Spécialisé Ulis école	305	305	362	369	415
TOTAL	37 418	37 606	37 558	37 075	36953

Par circonscription :

VARIATIONS CONSTAT par CIRCONSCRIPTIONS « ULIS école » Incluses Circonscriptions	Constat 2014	Constat 2015	Variations 2014-2015	Constat 2016	Variations 2015-2016	Constat 2017	Variations 2016-2017
AIX LES BAINS	6688	6675	-13	6590	-85	6600	10
ALBERTVILLE	5468	5459	-9	5411	-48	5404	-7
CHAMBERY 1	6403	6387	-16	6409	22	6373	-36
CHAMBERY 4	5249	5312	+63	5260	-52	5248	-12
COMBE DE SAVOIE	5458	5463	+5	5375	-88	5451	76
MOUTIERS	4517	4396	-121	424	-154	4142	-100
SAINT JEAN DE MAURIENNE	3823	3866	+43	3788	-78	3735	-53
TOTAL SAVOIE	37 606	37558	-48	37 075	-483	37 075	-122



Les structures

Il existe en Savoie maintenant **400 écoles publiques (403 en 2016)**, dont 102 écoles maternelles (105 en 2016), 147 écoles primaires (142 en 2016) et 151 écoles élémentaires (156 en 2016).

Chaque année, il y a moins d'école en Savoie (fusion, regroupement, ...). Les représentants du personnel du SE-Unsa sont intervenus pour dire qu'ils tenaient à la spécificité de la maternelle et il n'était pas nécessaire de faire des fusions à tout prix.

Soit :

- 534 postes maternelles
- 1067 postes élémentaires
- 38 postes ULIS école

Le département compte désormais 285 communes (292 en 2016-2017) compte tenu de la fusion des communes

229 communes sur 285 ont au moins une école publique sur leur territoire soit 80,35 % des communes.

Typologie : répartition des écoles par nombre de classes (avec ULIS école) Nombre de classes	Nombre d'écoles	% par rapport au total des écoles
1 classe	39	9,75 %
2 à 3 classes	173	43,25 %
4 à 7 classes	149	37,25 %
8 à 9 classes	23	5,75 %
10 à 13 classes	11	2,75 %
14 classes et +	5	1,25 %
TOTAL	400	100%

Il est intéressant de noter que les écoles de 1, 2 et 3 classes représentent plus de la moitié des écoles savoyardes (53%)...c'est bien la spécificité de notre département essentiellement rural et/ou de montagne.

Rythmes scolaires :

- 171 écoles (42.75%) sont revenues à 4 jours contre 229 (57.25%) écoles toujours à 4 jours et ½

- ceci représente 13 978 élèves (38.03%) dans des écoles à 4 jours contre 22 775 élèves (61.97%) dans des écoles à 4 jours et ½

Les représentants du personnel ont demandé que le CDEN traitant des horaires des écoles (initialement prévu fin juin 2018) soit avancé en février/mars. Ceci pourrait permettre aux municipalités et aux parents de s'organiser. Aussi, ceci doit être fait avant le mouvement des personnels pour que chaque enseignant puisse faire son mouvement en toute connaissance des horaires des écoles à la rentrée 2018.



Section de Savoie



Scolarisation des élèves de 2 ans :

148 élèves cette année contre 202 élèves scolarisés l'année dernière, soit que 3.11% de la classe d'âge. Nous notons un fort recul de la scolarisation des 2 ans dans les zones rurales et/ou de montagne.

Dispositif Plus de maîtres que de classes (PDMQDC) :

15 PDMQDC l'année scolaire 2017-2018. Il devait y avoir 19 postes mais 3 suppressions en juin (personne n'ayant demandé ces postes en phase principale du mouvement) et 1 neutralisation de poste en septembre (poste libéré en phase d'ajustement en juillet).

Les représentants des personnels du SE-UNSA sont intervenus pour rappeler l'importance de ces postes dans les écoles en REP et REP+ mais aussi dans d'autres écoles hors éducation prioritaire mais pourtant avec un public difficile.

Education prioritaire :

Il est à noter une baisse de 49 élèves sur l'ensemble des écoles de REP (Albertville) et REP+ (Hauts de Chambéry)

Il y a 15 classes de CP à 12 dans les écoles des Hauts de Chambéry (REP+) pour une moyenne de 11,6 élèves par classe.

L'IA a annoncé qu'il y aurait bien, l'année prochaine, la poursuite du dispositif :

- 12 élèves par classe en CP en REP (Albertville)
- 12 élèves par classe en CP mais aussi en CE1 en REP+ (Hauts de Chambéry)

Les représentants du personnel ont exprimé leur inquiétude notamment en termes de moyen. Comment mettre en place ce dispositif sans déshabiller d'autres écoles du département ???

ULIS écoles

38 ULIS écoles en Savoie avec 415 élèves scolarisés. Ceci fait une moyenne de 11.5 élèves par dispositif (12 élèves par dispositif dans les textes). Nous notons qu'il n'y a pas, pour l'instant cette année, d'ULIS école avec plus de 12 élèves. Nous avons rappelé qu'il faudrait un seuil d'ouverture/fermeture moins important que les autres écoles. De plus, le SE-Unsa est intervenu pour demander qu'un travail soit fait pour la création de nouvelles ULIS écoles sur le département. Nous sommes d'ailleurs intervenus pour faire le point sur le besoin d'une ULIS TED sur la circonscription d'Albertville mais aussi sur le secteur de Yenne. Pas de réponse de la part de l'IA et de l'IEN ASH qui nous disent qu'une réflexion est en cours pour la prochaine carte scolaire.

Scolarisation des élèves en situation de handicap

L'IEN-ASH, Monsieur Brunet était présent et nous a donné les chiffres arrêtés au 13 novembre 2017

Il y a 878 élèves ayant une notification MDPH sur le département.

779 élèves ont un accompagnement par un.e AESH, ce qui représente un taux de couverture de 88,12%

Il y a donc encore 99 élèves en attente d'un.e AESH. **Le SE-Unsa est intervenu pour dire que, même si le taux de couverture était important, il y avait toujours des élèves**



Section de Savoie

sans AESH et ceci pouvait poser de nombreux problèmes pour les équipes qui accueillent ces élèves.

Quelques détails sur les AESH :

473 AESH :

- 20 AESH gérés par les collèges en CDD
- 262 AESH gérés par la DSDEN en CDD ou CDI (184 AESH individuels et 78 AESH mutualisés)
- 135 AESH en contrats aidés gérés par le lycée MONGE (80 AESH indiv. et 55 AESH mut.)
- 56 AESH collectifs (= en ULIS école ou collège)
-

Les représentants du personnel sont intervenus pour demander s'il n'était pas possible d'avoir des AESH pour effectuer des remplacements lors d'arrêt maladie ou autres... L'IEA ASH a répondu qu'il n'existait pas de pôle de remplacement des AESH mais qu'il y avait 4 personnes avec des aménagements d'horaire : ceci pouvant ainsi leur permettre de faire quelques remplacements. Ceci est cependant très à la marge.

Quelques AESH sont aussi en attente de notification pour effectuer leurs heures : ceci représente l'équivalent de 19.5 équivalent temps plein de ressource perdue au niveau du département.

Aides administratives aux directeurs d'école

Un joli tableau (et le dernier d'ailleurs) avec des EVS et des fins de contrat. **L'ensemble des représentants du personnel sont intervenus pour rappeler l'importance de l'aide administrative des directeurs et donc dénoncer leur suppression.**

Services civiques :

Un nouveau tableau avec les demandes les écoles ayant demandé un service civique et les écoles pour lesquelles le recrutement est déjà effectué.

Les missions des services civiques sont élargies à l'aide administrative aux directeurs d'école. Encore une fois, l'ensemble des élus du personnel ont rappelé les difficultés de ces dispositifs. Ceci ne peut pas être une réponse pour pallier les suppressions de EVS. Aussi, l'administration nous a rappelé que le service civique devait avoir un « contrat » compris entre 6 mois et 12 mois. **Il faut donc que tous les recrutements soient faits avant la fin de l'année 2017.**

Le SE-Unsa est aussi intervenu pour demander à ce que le recrutement pour l'année scolaire 2018-2019 puisse se faire dès le mois de juin/juillet 2018. En effet, ceci pourrait permettre d'avoir un service civique dès la rentrée scolaire, moment au combien prenant pour les directeurs. Pas de réponse positive de l'administration mais nous savons que ceci est possible...

Les mesures de la rentrée 2017

Pour la rentrée 2016, 1 poste supplémentaire a été attribué au département de la Savoie + 5 dans le cadre des conventions ruralités.

Vous pourrez voir toutes les mesures [dans le document complet.](#)



Section de Savoie

Ou alors aussi voir toutes les mesures prises au cours des différents CTSD et CDEN :

[CDEN du 14 février 2017](#)

[CDEN du 4 juillet 2017](#)

[CTSD du 5 septembre 2017](#)